

■ **LG Mécanique SA**, à Le Chenit, mécanique de précision dans le domaine de l'horlogerie, de la bijouterie et de la joaillerie (FOSC du 10.12.2002, p. 14). Statuts modifiés le 29 juin 2004. Nouvelle raison sociale: **Val'Heure SA**. Nouveau but: commerce, fabricaton et mécanique de précision dans le domaine de l'horlogerie, de la bijouterie et de la joaillerie. Les 102 actions nominatives de CHF 1'000, formant l'entier du capital actions, sont converties en 102'000 actions nominatives de CHF 1. Capital-actions réduit de CHF 102'000 à CHF 53'490 par l'annulation de 48'510 actions nominatives de CHF 1. Capital-actions porté de CHF 53'490 à CHF 177'000 par l'émission de 123'510 actions nominatives de CHF 1. Capital-actions entièrement libéré: CHF 177'000, divisé en 177'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport selon contrat du 29 juin 2004: 75 actions nominatives de CHF 1'000 de Lavallée SA, au Chenit, pour CHF 123'510; en contrepartie, il est remis 41'170 actions nominatives de CHF 1. Selon contrat de fusion du 29 juin 2004 et bilan au 31 décembre 2003, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 3'170'239'81) et le passif (CHF 2'642'429.12), soit un actif net de CHF 527'810.69, de Lavallée SA, au Chenit. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où la société absorbante détient toutes les actions de la société absorbée.

Journal no 6899 du 05.07.2004
(02350776 / CH-550.0.172.092-9)